



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 16 mai 2016

La chasse à la fraude fiscale entérinée



Les logements d'habitation de la commune vont être scrupuleusement auscultés. PHOTO S. B.

La fiscalité locale aura occupé la majeure partie des débats jeudi 12 mai au Conseil municipal. Au cœur des discussions, le diagnostic posé par la société Ecofinance à la demande de l'intercommunalité sur les « bases fiscales ménage » (taxe foncière et taxe d'habitation) des communes de Grand Cognac. Outre cette vue d'ensemble, chaque commune a sous les yeux un état des lieux des bases fiscales de ses logements d'habitation et peut choisir ou non de se faire accompagner par la société Ecofinance pour optimiser ses bases.

La CdC justifie son action par un souci d'équité entre les contribuables et une assiette des impôts génératrice de ressources plus efficaces face à « l'obsolescence des évaluations cadastrales (aucune depuis 1970) », un non-respect de l'obligation de déclaration, un bâti croissant soumis à un contrôle insuffisant faute de moyens.

Pour le maire, Pierre-Yves Briand, l'équité de la démarche doit prévaloir et dépasser les clivages majorité/opposition. « Chacun doit déclarer ce qu'il a à déclarer. On ne doit pas fermer les yeux sur ceux qui ne le font pas ». Et de dénoncer de « la

triche à grande échelle, des anomalies flagrantes ». Éric Liaud, maire adjoint aux affaires sociales, abonde en ce sens, il est normal que la commune financeur demande des comptes et soulève les inadéquations. « L'impôt est dû par tous et c'est notre source de revenu ». Le recours à une société privée est inenvisageable pour l'opposition et a mis mal à l'aise Aline Valente et Maria Maumont de la majorité.

« La société Ecofinance se rémunère sur la base de 30 % des produits fiscaux obtenus. Ils ne vont pas travailler pour le roi de Prusse ! Je suis très attaché au service public. Il y a des responsables de cadastre, communaux, des impôts », proteste Jean-Claude Fayemendie. L' élu ne veut pas céder à la précipitation pour gratter quelques sous, craint la délation avant de conclure : « On ouvre une boîte de Pandore. C'est très dangereux de demander cela aux conseils municipaux. C'est culpabilisant de dire qu'on n'est pas pour l'équité de l'impôt ».

À l'issue du débat, les quatre membres de l'opposition ont voté contre, Maria Maumont s'est abstenue.

Sandra Balian

Une école informatisée

Le 12 mai avait lieu la réunion mensuelle du conseil municipal. À l'ordre du jour, les travaux d'entretien et de rénovation prévus au budget. A savoir : le changement des portes et fenêtres, tant à l'école maternelle de Jarnouzeau qu'à la salle polyvalente. Daniel Richard fait état des différents devis reçus, après concertation et débat, les élus décident de donner priorité aux propositions de MCM pour deux fenêtres mobiles et une fixe dans la cantine, toutes dotées du système « sécurité et en anti-effraction », pour un montant de 9613,99 € HT.

Les travaux

la rénovation concernera la porte à deux vantaux et deux baies pour un montant de 3846 € HT ; un autre devis pour le changement de 3 Vélux à la cantine de Saint-Laurent est en cours d'établissement et devrait porter sur un montant d'environ 1 700 €. Une demande de subvention par le département va être établie avec fourniture des certificats d'économie d'énergie. Daniel Richard s'est assuré auprès du fournisseur que ces travaux interviendraient durant les vacances scolaires soit entre le 14 juillet et le 15 août.

Toujours dans le cadre des aménagements prévus au budget, le remplacement des stores de l'école primaire de Saint-Laurent. L'étude en cours portera sur des stores intérieurs



L'école primaire de Saint-Laurent de Cognac. PHOTO C. G.

qui seront posés avant le mois de juin afin d'apporter un maximum de protection tant pour le soleil que pour la chaleur, l'évaluation de cet aménagement est de l'ordre de 2450 € HT.

Pour rester dans le domaine des écoles, Alain Chollet informe de l'équipement informatique, pour la rentrée de septembre, de toutes les classes, de la maternelle au CM2, la pose du tableau interactif sera effectuée pendant les vacances scolaires, il en coûtera 4 635,60 € TTC, raccordement inclus.

Pour clore le domaine des aménagements, il est fait état de l'achat, dans l'urgence, étant donné les locations en cours, d'une armoire réfrigérée de

1500 l, bénéficiant du froid ventilé, pour le bar de la salle polyvalente suite à la fin de vie du réfrigérateur qui l'équipait, pour un montant de 2280 €.

Proposition rejetée

Alain Chollet a fait état de la proposition de la CdC concernant la mise à jour des bases fiscales des ménages par le biais de la société Ecofinances ; société qui se rémunère sur les mises à jour qu'elle effectue en collaboration avec le Trésor public. Après débat, le résultat du vote rejette ce projet par 10 voix contre, 2 voix pour et 1 abstention.

Colette Guné



Tourisme: la Charente-Maritime bien dotée

Agnès MARRONCLE

«*Quand on est premier, encore faut-il le rester ! Ça pousse à être humble et à continuer à travailler*», déclare Stéphane Villain, président de Charente-Maritime Tourisme. Une des premières tâches de son agence de développement touristique – on disait autrefois Office départemental du tourisme, ODT – consiste à analyser le pourquoi de cette première place du département, parmi des destinations touristiques choisies par les Français (lire CL du 5 mai).

En 2015, l'importante couverture médiatique du départ de l'Herminone a, certes, fortement exposé la Charente-Maritime. Mais Stéphane Villain pense aussi à la part de politiques menées depuis plusieurs années par «*tous les acteurs du tourisme*».

Fleuve, cognac et TGV en commun

Il y va ainsi des efforts autour du label Tourisme et Handicap. «*Avec globalement une population vieillissante, c'est un investissement sur l'avenir !*» De même que de la participation à l'aménagement de la Véloodyssée qui suit le littoral de Roscoff à Hendaye et traverse la Charente-Maritime. Tout comme la Vélo-Francette depuis la Normandie. «*Il se vend aujourd'hui en France 3,5 millions de bicyclettes par an. C'est bien plus que les*

Désormais première destination touristique des Français, la Charente-Maritime n'en regarde pas moins la Charente comme une belle promesse en cas d'union des comités de tourisme.

autos, et les vélotouristes dépendent en moyenne 30€ de plus par jour que les autres visiteurs.»

La météo clémente de l'avant-saison 2015 et le recentrage des touristes français sur des destinations hexagonales ont aussi joué.

La Charente-Maritime peut également s'appuyer sur un solide socle de résidences secondaires toujours en progression – elles sont 85 000 aujourd'hui – et d'un nombre important de jours d'occupation des dites résidences: 90 jours par an l'an dernier, contre 82 en 2010. Ce, parmi d'autres facteurs de succès que la Charente-Maritime entend bien continuer à exploiter. Ceci n'éloigne pas pour autant le CDT 17 de sa volonté de rapprochement avec celui de la Charente, même si ce département n'occupe que la 79^e place du classement Sofres de fréquentation touristique. «*Ce résultat pour la Charente ne reflète pas la réalité*», estime Olivier Amblard, directeur de Cha-



Les représentants de Charente-Maritime Tourisme rencontrent leurs homologues charentais la semaine prochaine pour aborder dans le détail leurs fiançailles. Photo CL

rente-Maritime Tourisme. «*Il faudrait comparer ce qui est comparable – les départements littoraux entre eux, faire un autre classement avec les départements comptant une métropole. Comment comparer Lyon et Angoulême ? Un classement montagne, un classement campagne, etc.*» Olivier Amblard est persuadé des avantages d'un rapprochement avec la Charente. «*Nous avons en commun le fleuve, le cognac et, avec Angoulême, une desserte TGV conséquente dans l'avenir pour tout le territoire. Nous avons sur les rails un projet de véloroute le long de la Charente, parmi d'autres possibles.*»

Le 23 mai, les présidents des deux départements charentais se ren-

contreront pour aborder dans le détail ces fiançailles touristiques.

En attendant, la Charente-Maritime s'apprête à vivre une nouvelle belle saison. «*Le mois d'avril a été très bon et nous avons 15 jours d'avance dans les prises de réservations pour l'été*», fait savoir Jean-Baptiste Dagréou, de la Fédération de l'hôtellerie de plein air.

Il faut dire qu'après une active période d'affichage dans le métro parisien, l'annonce de cette première place des destinations touristiques françaises est tombée à pic pour exposer de nouveau la Charente-Maritime. «*Cette nouvelle a été reprise par 116 médias classiques (télévisions, radios, journaux) et 104 médias online.*» Une telle campagne de pub aurait coûté fort cher.

■ SAINT-LAURENT-DE-COGNAC

La commune investit dans les écoles

Alain Chollet, le maire de Saint-Laurent, a réuni le conseil municipal jeudi, avec à l'ordre du jour des points portant sur les travaux. Cette année encore, les écoles locales vont en effet bénéficier de travaux pour l'amélioration de l'isolation, avec le changement des fenêtres à la maternelle de Jarnouzeau pour un montant de 11.535 euros. Toujours dans ce même cadre, les stores de l'école primaire seront changés. Si à la maternelle, les ouvertures doivent permettre aux jeunes d'avoir une bonne visibilité vers l'extérieur, les classes primaires reçoivent un film de confidentialité sur le bas des fenêtres qui sera mis en place par le personnel des services techniques. Montant: 2.940 euros.

Les portes d'entrée de la salle polyvalente seront également changées pour un montant de 4.615 euros. Des demandes de subventions seront établies au titre des énergies d'économie auprès du Département et de la Région. Une armoire réfrigérée ventilée a été installée dans la cuisine de la salle polyvalente, en remplacement du frigo défectueux. Montant: 2.230 euros.



La différence est gommée grâce au jeu des acteurs.

Photo CL

Les comédiens «différents» séduisent le public du Castel

Une vingtaine d'acteurs dits «différents» se sont exprimés sur la scène du Castel, jeudi soir à Châteaubernard, dans du théâtre qui rappelle celui de Brecht ou de Ionesco. «La moulinette», c'est le titre de la pièce que ces salariés ou bénévoles, valides ou handicapés de L'Arche, ont interprété devant une salle bien remplie.

Une dramaturgie de la rupture qui interpelle le spectateur. Synopsis: sur un quai de gare, une moulinette à pâté traîne par terre. Cet objet incongru à cet endroit devient le sujet de toutes les interrogations, suppositions, extrapolations... Ces acteurs souffrant de handicap ont conquis leur auditoire. Les artistes sont tous bénévoles au sein de cette pièce qu'ils jouent depuis trois ans.

«On va essayer d'aller au-delà de la différence pour avancer», a dit Étienne Hériard-Dubreuil en introduction, avant le lever de rideau. Le directeur de L'Arche, qui ajoute

à ses casquettes celle de producteur de théâtre, s'emploie quotidiennement à «faire que puisse être révélé au grand jour le don que chacun porte au fond de lui-même, y compris ceux qui sont en situation de handicap mental».

«Chacun de nous est unique et différent», a poursuivi le patron de L'Arche, reprenant en partie des expressions de Jean Vanier, le fondateur de l'association.

«Ce soir, L'Arche a essayé de donner un visage à la fraternité», a conclu Pierre Jacquand, le directeur de L'Arche en Charente, après un contact en live avec les acteurs qui ont été interviewés sur scène en direct par Étienne Hériard-Dubreuil, après le spectacle.

À noter que la troupe se produira à Jarnac ce vendredi 20 mai.

Pertes ouvertes de L'Arche, rue de l'Aisserie à Châteaubernard, le vendredi 3 juin à partir de 15h.

U16/U18 3ème division

Châteauneuf/Sireuil - Marsais/Trois Vallées	3 - 0 (F)						
Ruelle (B) - St-Brice/Nerillac	3 - 0 (F)						
CLASSEMENT	Pts	J	G	N	P	p	c
1 Châteauneuf/Sireuil	37	10	9	0	1	36	11
2 Ruelle (B)	36	11	8	1	2	49	16
3 Châteaubernard (B)	30	10	7	0	2	42	15
4 MJC Aragon/portug	24	10	5	1	2	24	24
5 St-Angou	16	11	3	0	6	21	33
6 Marsais/Trois Vallées	15	11	3	0	6	15	48
7 St-Brice/Nerillac	8	11	1	0	4	6	46
8 Portugais (B)	0	0	0	0	0	0	0

U15 1ère division

Poule B

Jarnac - Sireuil/Châteauneuf	6 - 0						
CLASSEMENT	Pts	J	G	N	P	p	c
1 Champniers/Yrieux	36	9	9	0	0	37	8
2 Jarnac	26	9	5	2	2	28	11
3 Soyaux	22	9	4	1	4	30	24
4 Sireuil/Châteauneuf	18	9	3	0	6	18	32
5 Sud Charente	15	9	2	1	5	11	40
6 Châteaubernard	14	9	2	0	6	15	24

Poule D

Gente (B) - Châteaubernard	2 - 7											
Ars-Gimeux - Cellettes	5 - 1											
Javezac/Jamouz - Ma Campagne	5 - 1											
Classement	1. Cognac (C), 62 pt, 18 m;	2. Cellettes, 62 pt, 19 m;	3. Montignac, 62 pt, 19 m;	4. Javezac/Jamouz, 61 pt, 19 m;	5. St-Brice (B), 52 pt, 20 m;	6. Châteaubernard, 42 pt, 19 m;	7. Genac/Marillac, 37 pt, 19 m;	8. Ma Campagne, 36 pt, 18 m;	9. Segonzac/Gensac (B), 34 pt, 19 m;	10. Ars-Gimeux, 28 pt, 17 m;	11. Gente (B), 24 pt, 19 m;	12. Louzac, 0 pt, 0 m

U16/U18 1ère DIVISION

Comblens - G.J.A.C.E.	3 - 0 (F)						
CLASSEMENT	Pts	J	G	N	P	p	c
1 Mouchiers/Ruil (B)	27	9	6	0	3	34	14
2 G.J.A.C.E.	26	9	6	1	0	24	18
3 Comblens	21	9	4	0	5	17	22
4 Châteaubernard	20	9	3	2	4	18	18
5 La Roche/Fivèzes	19	9	3	1	5	20	25
6 Elagnac	18	9	3	0	6	18	33

Cazeneuve veut frapper fort

■ Face aux violences, le ministre de l'Intérieur a affiché, hier, la fermeté du gouvernement

■ Un lycéen a été mis en examen après l'agression d'un policier

Le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve a réaffirmé hier à Rennes la fermeté du gouvernement après les violences de ces dernières semaines, notamment en Bretagne, au lendemain de l'incarcération d'un lycéen soupçonné d'avoir participé à l'agression d'un policier à Nantes (Lire encadré).

«Aucun territoire de France n'a vocation à être pris en otage par des activistes violents qui sont très loin des principes, des valeurs et du respect des institutions de la République. Ce qui s'est passé à Rennes depuis de nombreux mois, de nombreuses années, avec des tentatives d'intervention de ces activistes ici comme à Nantes et dans d'autres villes n'est pas acceptable», a déclaré M. Cazeneuve. S'adressant à la maire de Rennes Nathalie Appéré qui avait réclamé samedi à l'Etat «des moyens exceptionnels» après les dégradations commises en centre-ville la veille au soir, le ministre a évoqué «sa détermination totale» à ne pas laisser «des poignées d'activistes faire régner le désordre et la loi de



Les forces de l'ordre ont empêché samedi les manifestants de défilé dans le centre de Rennes pour protester contre «les violences policières», au lendemain d'une soirée de dégradations commises par quelque 300 casseurs. Photo AFP

la violence dans des villes et des quartiers où ne doit régner qu'une seule loi, celle de la République». «J'ai mobilisé des forces de l'ordre en nombre au cours des dernières heures et les moyens qui ont été délégués (à Rennes) ont vocation à être maintenus dans le contexte particulièrement difficile auquel la ville a été confrontée», a-t-il assuré.

Après les violences de vendredi soir, les forces de l'ordre ont reçu des renforts qui leur ont permis de contenir sur leur point de rassemblement samedi quelque 700 manifestants qui entendaient défilé dans le centre-ville pour protester contre «les violences policières».

51 condamnations

Au commissariat central, M. Cazeneuve a salué le travail des policiers et gendarmes. «Les forces de l'ordre se trouvent en butte avec des groupes d'une extrême

”
Pour les casseurs, le message est clair: la fête est finie.

violence qui ne sont pas là pour exprimer leurs revendications (...) mais qui sont là pour casser, pour détruire, pour exprimer la haine de l'Etat et des institutions», a-t-il déclaré.

Des manifestants «qui s'en prennent aux biens, qui s'en prennent, on l'a vu, à l'incarnation des services publics, à des équipements publics, et qui s'en prennent à des policiers et des gendarmes parce qu'ils portent l'uniforme (...) Cela est intolérable et cela ne sera pas toléré», a poursuivi le ministre. Depuis le début des manifestations en France contre le projet de loi

Travail, il y a eu, a-t-il dit, 51 condamnations dans le cadre de comparutions immédiates. «Il y aura d'autres convocations devant les tribunaux et, je le dis ici, à Rennes, la fermeté sera totale», a affirmé M. Cazeneuve. Le ministre de l'Intérieur a également annoncé l'affectation d'ici au 1^{er} septembre, de 66 policiers et 22 gendarmes supplémentaires en Ille-et-Vilaine. Le syndicat UNSA Police s'est félicité hier d'une «prise de conscience» dans les institutions avec la mise en examen d'un des auteurs présumés de l'agression du policier à Nantes. «Pour les casseurs, le message est clair: la fête est finie», considère le syndicat dans un communiqué. Le communiqué met en cause en particulier la CGT et FO «qui ont donné une légitimité morale et un sentiment d'impunité à ces casseurs» et «pourront continuer à parader dans nos rues et à la télévision».

Harcèlement sexuel: la levée de bouclier

Dans une tribune publiée hier, 17 anciennes ministres disent stop au silence et à l'impunité face au harcèlement sexuel. «Les comportements doivent changer», affirment-elles.

«**N**ous ne nous taisons plus... 17 ex-ministres, de gauche comme de droite, d'Aurélie Filippetti à Valérie Pécresse en passant par Christine Lagarde et Cécile Duflot, ont lancé dans *Le Journal du dimanche* un appel pour dire stop au silence et à l'impunité face au harcèlement sexuel.

«Cela suffit. L'impunité, c'est fini. Nous ne nous taisons plus. Nous dénoncerons systématiquement toutes les remarques sexistes, les gestes déplacés, les comportements inappropriés. Nous encourageons toutes les victimes de harcèlement sexuel et d'agressions sexuelles à parler et à porter plainte. Nous demandons à nos partis et à nos groupes politiques de vérifier si de tels actes ont été commis et, si tel a

été le cas, d'aider les victimes à faire éclater la vérité», écrivent ces femmes, révoltées par les témoignages de harcèlement sexuel contre le député écologiste Denis Baupin, rendus publics lundi.

Cinq ans tout juste après l'affaire DSK et un an après la tribune «Bas les pattes !» de journalistes politiques, 17 anciennes ministres jugent que «cette fois, c'est trop» et lancent cette initiative, inédite: les écologistes Cécile Duflot, Dominique Voynet et Corinne Lepage, les centristes Chantal Jouanno et Rama Yade, la communiste Michelle Demessine, les socialistes Elisabeth Guigou, Aurélie Filippetti, Marylise Lebranchu, Fleur Pellerin, Yvette Roudy et Catherine Trautmann, les responsables Les Républicains Nathalie Kosciusko-

Morizet et Valérie Pécresse, Roselyne Bachelot, la patronne du FMI Christine Lagarde mais aussi Monique Pelletier, ministre sous VGE et qui vient de briser le silence... 37 ans après avoir été agressée par un sénateur.

Durcir le droit

«Ce n'est pas aux femmes à s'adapter à ces milieux [masculins], ce sont les comportements de certains hommes qui doivent changer», ajoutent-elles en plaidant pour l'«allongement des délais de prescription en matière d'agression sexuelle, la possibilité pour les associations compétentes de porter plainte en lieu et place des victimes, la fin de la correctionnalisation des viols» ou l'«instruction donnée aux

parquets de poursuivre systématiquement en cas de harcèlement». L'actuelle ministre des Droits des femmes, Laurence Rossignol, a rappelé hier sur France 3 que deux de ces propositions étaient en cours d'adoption ou d'élaboration, à savoir le rallongement des délais de prescription, actuellement en navette parlementaire, et la possibilité pour les associations de déposer plainte, qu'elle défendra bientôt au Parlement.

La porte-parole de Lutte ouvrière, Nathalie Arthaud, a toutefois pris ses distances avec les signataires en leur reprochant sur BFMTV d'avoir pratiqué «l'omerta» alors qu'elles avaient «bien des moyens de se faire entendre et de se faire respecter», contrairement aux «ouvrières» et aux «employées».